

Avis de TMX relatif à la négociation boursière

Les Marchés boursiers TMX proposent d'intégrer la modification dynamique du cours des ordres couverts par le régime de protection des ordres

Les Marchés boursiers TMX sont ravis d'annoncer un projet d'amélioration à la Bourse de Toronto (« TSX »), la Bourse de croissance TSX (« TSXV ») et la Bourse Alpha TSX visant l'intégration de la modification dynamique du cours à sa fonction de modification du cours des ordres de type « modification du cours » couverts par le régime de protection des ordres (« RPO ») qui sont en attente.

La modification dynamique du cours procurera aux participants une flexibilité accrue et des options leur permettant de gérer leurs ordres de type « modification du cours » couverts par le RPO et qui sont en attente. Elle aidera aussi les clients à faire en sorte que leurs ordres de type « modification du cours » couverts par le RPO soient toujours à leur cours limite le plus concurrentiel et à la cotation la plus avantageuse possible, sous réserve du meilleur cours acheteur et vendeur national protégé et des obligations prévues par le RPO, de manière à maximiser les occasions d'exécution des ordres. La modification projetée évitera aux clients de devoir gérer les modifications subséquentes du cours de leurs ordres de type « modification du cours » couverts par le RPO, ce qui est nécessaire avec le mécanisme actuel.

Le projet d'amélioration a été soumis aux fins d'examen réglementaire à la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, qui l'a publié aux fins de sollicitation de commentaires. Les renseignements complets concernant la fonction de modification dynamique du cours des ordres couverts par le RPO figurent dans le projet publié qui peut être consulté ici.

Les membres sont invités à présenter leur point de vue et leurs observations à l'égard du projet de modification. La période de sollicitation de commentaires publique prend fin le 25 mars 2019. Des dépôts réglementaires ont également été effectués auprès de la British Columbia Securities Commission et de l'Alberta Securities Commission en vue d'apporter une modification semblable à la TSXV.

La mise en œuvre de la modification projetée est actuellement prévue pour le troisième trimestre de 2019, sous réserve de l'obtention des approbations réglementaires nécessaires.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du présent avis, veuillez communiquer avec l'équipe de gestion des comptes.

Jeff Foster	(416) 947-4229
Matthew Lee	(416) 947-4665
Pete Osborne	+44 7555 690 996
Jon Schneider	(416) 947-4484
Michael Tintinaglia	(416) 947-6679